

Hebdo Canada

Volume 1, No 30

le 1^{er} août 1973



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

Décès de M. Louis Saint-Laurent, 1

La Conférence européenne propose de meilleures solutions aux problèmes humanitaires, 1

Nouveau directeur à l'Unité de recherches sur le cancer, 2

Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Ottawa, 3

Timbres commémoratifs de la Conférence du Commonwealth, 3

Bourses d'études de l'OTAN, 3

Le patinage artistique: première Canada - URSS, 3

Le Canada prolonge sa participation à la Force de l'ONU à Chypre, 4

Les bons vins de la Belle Province, 4

Commission de surveillance des prix, 4

Le CRDI à la recherche de nouveaux procédés de panification, 5

La Conférence européenne propose de meilleures solutions aux problèmes humanitaires

Extraits d'une déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, à la Conférence sur la sécurité et la coopération européennes à Helsinki, le 4 juillet 1973.

...J'aborde maintenant un domaine pour lequel le Canada a manifesté un intérêt particulier lors des pourparlers préparatoires - celui de la coopération dans l'extension des contacts entre les hommes et dans la solution des problèmes humanitaires. Sans amélioration dans les contacts et relations humaines de toutes sortes, le travail que nous accomplirons ici et à Genève sera d'une efficacité limitée et aura peu de sens aux yeux de nos populations. Le développement des relations normales et de la coopération accrue ne devrait pas se limiter aux gouvernements et aux corps officiels, mais devrait également s'étendre aux contacts personnels.

Au Canada, nous croyons et nous pensons que cela reflète l'opinion de l'humanité tout entière, que les membres d'une même famille ne doivent pas demeurer séparés contre leur gré du seul fait qu'ils résident dans des états différents; nous croyons aussi que les citoyens de pays différents doivent pouvoir se marier librement et rejoindre leurs conjoints. Tout en reconnaissant que des cas particuliers doivent, par nécessité, être traités sur une base bilatérale, nous croyons que l'énoncé des principes et l'adoption de mesures concrètes concernant les familles divisées et les problèmes connexes amélioreraient considérablement les relations entre états.

Le Canada attache la plus grande importance à la question d'une plus grande liberté du mouvement des personnes, non seulement en raison de la composition de la population canadienne, mais aussi parce que nous croyons que le progrès dans les relations dépend davantage de la mise en pratique de ces principes que de la répétition de normes acceptées. A bien des égards, cette question est la pierre de touche du succès de la Conférence. Si nous

pouvons réaliser des progrès graduels, mais significatifs, en supprimant les entraves aux déplacements des personnes et à la libre circulation de l'information, nous serons en bonne voie pour atteindre nos buts: la création de l'entente et de la confiance mutuelles nécessaires à une sécurité et à une coopération durables. Ainsi demanderai-je au Secrétaire exécutif de faire circuler une soumission canadienne au sujet de cette question pour considération au deuxième stade de la Conférence.

Je suis certain que nous pensons tous déjà aux suites à donner à une Conférence qui aura porté des fruits. Au Canada nous n'avons pas d'idées préconçues sur ce sujet. Au fur et à mesure que les négociations se dérouleront dans les mois prochains, nous serons mieux en mesure de juger quelles devraient être les suites institutionnelles de la Conférence ainsi que leurs modalités. S'il est décidé de donner des suites institutionnelles à cette Conférence la préoccupation principale du Canada sera d'assurer que les mandats soient clairs et précis, que l'on ne fasse pas double emploi avec des institutions déjà existantes et que l'on assure la participation à part entière du Canada et des États-Unis d'Amérique aussi bien que de tous les états européens. La sécurité de l'Amérique du nord et celle de l'Europe sont interdépendantes: il en est de même de leur avenir économique et culturel. Notre participation commune à cette Conférence et à toute suite de celle-ci sera essentielle.

Monsieur le Président, nous vivons un moment historique, car c'est la première fois que les ministres des Affaires étrangères de tous (ou presque tous) les états d'Europe sont réunis avec ceux du Canada et des États-Unis d'Amérique pour rechercher les moyens

Décès de M. Louis Saint-Laurent

Au moment de mettre sous presse nous apprenons le décès de M. Louis Saint-Laurent, ancien premier ministre du Canada, survenu le 25 juillet, à sa résidence, à Québec, à l'âge de 91 ans. M. Saint-Laurent fut le douzième premier ministre du Canada. A l'annonce de son décès, le Sénat et la Chambre des communes ont ajourné leurs délibérations.

Un article plus détaillé en hommage à M. Saint-Laurent, sera publié dans le prochain numéro d'Hebdo Canada.